

Les risques sanitaires liés à l'habitat

Service Communal Hygiène et Santé



Le saturnisme

- Le saturnisme est une maladie à déclaration obligatoire. C'est une intoxication au plomb. "Le plomb n'a aucun rôle physiologique connu chez l'homme, sa présence dans l'organisme témoigne donc toujours d'une contamination. Le plomb incorporé par voie digestive, respiratoire ou sanguine (mère-foetus) se distribue dans le sang, les tissus mous et surtout le squelette (94%), dans lequel il s'accumule progressivement et reste stocké très longtemps. La plombémie (taux de plomb dans le sang) mesurée sur sang veineux est l'indicateur retenu pour évaluer l'imprégnation par le plomb. Les enfants en bas âge sont une cible particulière de l'intoxication parce qu'ils ingèrent plus souvent du plomb du fait de leur activité main-bouche, que leur coefficient d'absorption digestive est élevé et que leur système nerveux est en développement. La principale source de contamination par le plomb est la peinture des habitations anciennes, souvent à base de céruse. Le plomb des peintures peut être absorbé sous forme de poussières ou d'écailles par les jeunes enfants lorsque les peintures sont dégradées ou lorsque des travaux sont entrepris sans précaution". Sources : Institut de Veille Sanitaire.
- Vous habitez un logement ancien ? Ce document est pour vous
- Vous êtes propriétaire bailleur d'un logement ancien : Connaissez vous vos obligations ?
- Consultez le site de l'Institut de Veille Sanitaire
- Consultez le site du Ministère de la Santé et des Sports
- **NOUVEAU** : Consultation enfant environnement à l'hôpital Sainte-Musse pour prévenir le saturnisme infantile

L'intoxication au monoxyde de carbone

- Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore, insipide et toxique. "C'est la mauvaise combustion des combustibles organiques : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane (utilisés pour des appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou le fonctionnement des moteurs : groupe électrogène, par exemple) qui produit du monoxyde de carbone, ce gaz inodore, invisible mais mortel. Les victimes lors d'une intoxication aiguë nécessitent des soins immédiats et hospitaliers lourds de type assistance respiratoire et oxygénation par caisson hyperbare. Ces accidents peuvent laisser des séquelles à vie.
- Trois conseils de prévention :
 - faire entretenir les appareils de chauffage ou d'eau chaude par un professionnel qualifié.
 - ne pas utiliser les chauffages d'appoint comme chauffage principal.
 - veiller à entretenir les ventilations et à les laisser libres et dégagées".
Extrait "de la campagne nationale de prévention et d'information sur le risque d'intoxication au monoxyde de carbone".
 - Télécharger la plaquette relative aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone
 - Bilan de la surveillance des intoxications au CO en 2015 en PACA
 - Comment éviter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone
- Consultez le site du Ministère de la Santé et des Sports
- Consultez le site de l'Institut de Veille Sanitaire
- Voir la vidéo sur le monoxyde de carbone

En savoir plus

Service Communal Hygiène et Santé

- 6 avenue François Cuzin - Rond-point Bir-Hakeim - 83000 Toulon
- Tél. 04 94 36 31 77 - Fax. 04 94 36 30 30
- Courriel. schs@mairie-toulon.fr [1]
- Horaires d'ouverture : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

- ▶ [Intoxications au plomb chez l'enfant : Abaissement du seuil de déclaration obligatoire](#) [2]
- ▶ [Outils d'information sur les dangers du monoxyde de carbone](#) [3]
- ▶ [Téléchargez la plaquette de prévention contre le saturnisme](#) [4]
- ▶ [Saturnisme et intoxication au plomb](#) [5]
- ▶ [Logements chauffés au gaz : signature d'une convention GRDF – Anah pour la sécurisation des installations](#) [6]
- ▶ [Que faire si votre logement est dégradé ?](#) [7]

Contacts -

- ▶ [TOUT L'ANNUAIRE](#) [8]

Mairie de Toulon

Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

- [1] <mailto:schs@mairie-toulon.fr>
- [2] <http://www.invs.sante.fr/Espace-presse/Communiqués-de-presse/2015/Prevention-des-intoxications-au-plomb-chez-l-enfant.-Abaissement-du-seuil-de-declaration-obligatoire.-Pres-de-trois-fois-plus-d-enfants-concernes>
- [3] http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/sante_environnement/monoxyde-carbone/outils-information.asp
- [4] <http://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/plaquette.pdf>
- [5] <http://www.cres-paca.org/arkotheque/newsletter/afficher.php?ref=n865416700>
- [6] <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A11386?xtor=EPR-100>
- [7] https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/flyer_lhi_particuliers.pdf
- [8] <https://www.toulon.fr/annuaires>